



Cowansville

Concours photo Zoom Cowansville 2025 L'harmonie des contraires

Formulaire d'inscription

S.v.p., veuillez remplir les sections A, B, C (et D au besoin) du formulaire.
Veuillez envoyer le formulaire et les photographies par WeTransfer (www.wetransfer.com) à l'adresse courriel : amcdermott@ville.cowansville.qc.ca.

Assurez-vous que le titre de la photographie que vous déposez soit le même que celui inscrit sur votre formulaire.

Pour du support : Aude McDermott 450-263-0141, poste 269

Seules les photographies respectant les critères d'admissibilités seront acceptées.

Critères d'admissibilités

Ce concours s'adresse aux photographes amateurs et professionnels et à toute personne résidant légalement dans les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska à partir du 1^{er} mars 2025.

Pour être admissibles, les photographies doivent respecter les règles suivantes :

1. Chaque personne participante peut présenter un maximum de quatre photos (dont deux verticales et deux horizontales). Celles-ci peuvent être en noir et blanc ou en couleur, provenant d'un appareil numérique ou argentique, ou d'un téléphone intelligent, **partout au Québec.**
2. **Les photographies doivent respecter les dimensions suivantes :**

iPhone ou Android :
 - a) L 20 po x H 26,667 po ou L 26,667 po x H 20 po.
 - b) 3024 x 4032 pixels à la résolution de 151 ppp ou à la résolution minimale de 135 ppp.
Les autres appareils photo numériques :
 - a) L 20 po x H 30 po et L 30 po x H 20 po.
 - b) 2700 x 4050 pixels, à la résolution minimale de 135 ppp
3. Toutes les photographies, y compris les photos argentiques, doivent être soumises sur support numérique, en format JPG ou PNG.
4. Les photographies doivent être prises dans la résolution maximale de l'appareil utilisé et ne doivent pas dépasser 30 Mo
5. Les photographies doivent avoir un titre et être accompagnées d'un court texte descriptif, interprétatif ou informatif (maximum de 140 caractères) en français.
6. Les photomontages et les photos assistées de l'IA, intelligence artificielle, ne seront pas acceptés.



Cowansville

7. Les formats carrés, panoramiques, et les cadrages, ainsi que la signature de l'artiste sur l'image, seront refusés.
8. Le formulaire d'inscription doit être dûment rempli.

Date limite de participation : 27 juillet 2025 à 23 h 59.

Section A
Prénom et nom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

Section B
Titre photo horizontale 1 :
Court texte descriptif, interprétatif ou informatif (maximum de 140 caractères)
Titre photo horizontale 2 :
Court texte descriptif, interprétatif ou informatif (maximum de 140 caractères)
Titre photo verticale 1 :
Court texte descriptif, interprétatif ou informatif (maximum de 140 caractères)
Titre photo verticale 2 :
Court texte descriptif, interprétatif ou informatif (maximum de 140 caractères)

Section C
Autorisation expresse de publication et d'utilisation d'une image
Le soussigné, _____, donne à la Ville de Cowansville, sans contrepartie autre que celles expressément décrites aux présentes, une licence non-exclusive d'utilisation de sa photographie gagnante.
La durée de la licence est de cinq ans à partir du jour de la divulgation des résultats du concours.



Cowansville

Le soussigné reconnaît le droit de la Ville de Cowansville d'utiliser sa photographie gagnante aux fins expresses de publications corporatives municipales sans égard au mode de diffusion.

La Ville de Cowansville prend tous les moyens à sa disposition pour protéger le droit d'auteur du photographe.

Limite d'utilisation des photographies

La Ville de Cowansville se réserve le droit de recadrer la photographie gagnante ou d'en modifier l'aspect chromatique. En contrepartie de l'utilisation de la photographie, la Ville de Cowansville s'engage, lors de toute utilisation de la photographie gagnante à reconnaître l'apport du photographe avec la mention : « Photo © Prénom et nom du photographe »

Si la photographie gagnante est choisie pour être le prix de participation du concours coup de cœur du public, la Ville de Cowansville s'engage à verser une redevance de 100 \$ au photographe pour le tirage unique de cette photographie.

Signature :

Date :



Cowansville

Section D

Autorisation expresse par une personne ou par ses représentants légaux quant à la publication et l'utilisation d'une image

Cette section est à compléter par chacune des **personnes figurant** sur la photo d'un photographe.

Le soussigné, _____, est une

- personne majeure ou le
 représentant légal de _____,

et reconnaît le droit de la Ville de Cowansville d'utiliser l'image apparaissant sur une photographie gagnante soumise au concours Zoom aux fins expresses de publications corporatives municipales sans égard au mode de diffusion.

Signature :

Date :

Le soussigné, _____, est une

- personne majeure ou le
 représentant légal de _____,

et reconnaît le droit de la Ville de Cowansville d'utiliser l'image apparaissant sur une photographie gagnante soumise au concours Zoom aux fins expresses de publications corporatives municipales sans égard au mode de diffusion.

Signature :

Date :

Le soussigné, _____, est une

- personne majeure ou le
 représentant légal de _____,

et reconnaît le droit de la Ville de Cowansville d'utiliser l'image apparaissant sur une photographie gagnante soumise au concours Zoom aux fins expresses de publications corporatives municipales sans égard au mode de diffusion.

Signature :

Date :

Le soussigné, _____, est une

- personne majeure ou le
 représentant légal de _____,

et reconnaît le droit de la Ville de Cowansville d'utiliser l'image apparaissant sur une photographie gagnante soumise au concours Zoom aux fins expresses de publications corporatives municipales sans égard au mode de diffusion.

Signature :

Date :